

HÉNIN-BEAUMONT

C'EST VOUS !

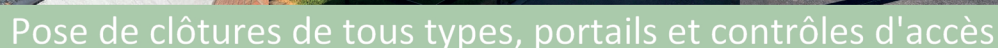
N° 72- JANVIER 2021

Opération

1 naissance, 1 arbre



Charte environnementale
Votre devis dématérialisé
 GRATUIT



Rejoignez-nous !
www.ct-paysage.fr
cc.paysage@aol.com

**CONTACTEZ LE
SERVICE ENTREPRENDRE
AU 03 21 08 88 68**



19 décembre 2020 - Une naissance, un arbre

L'espérance, c'est de faire face !

Traditionnellement, le premier numéro du magazine municipal de l'année est l'occasion de faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler.

Hénin-Beaumont, comme toutes les autres villes, a souffert de l'année 2020. Et j'ai une pensée pour ceux qui ont été affectés par la crise sanitaire, pour tous ceux qui sont dans la peine ou encore la solitude. J'ai une pensée encore pour nos soignants, qui sont en première ligne dans la lutte contre le virus.

Or, nous n'avons pas baissé les bras et la Municipalité a apporté des réponses concrètes à vos problèmes. Au plus fort de la crise, face à un gouvernement en totale perte, nous avons distribué plus de 20 000 masques. Nous avons mis en place un service de livraison à domicile pour les personnes vulnérables. Nous avons protégé notre tissu économique local, en créant un fonds de soutien aux commerçants et aux artisans.

Malgré les difficultés que nous avons dû surmonter, nous avons agi et nous sommes restés soudés. Nous avons redoublé d'efforts pour rendre notre ville toujours plus belle et attractive.

Ainsi, en 2021, Hénin-Beaumont poursuivra sa transformation en ville-jardin, pour faire entrer la nature dans chaque quartier et proté-

ger la biodiversité. En effet, nous planterons un arbre à chaque nouvelle naissance, pour créer une mini-forêt qui viendra s'ajouter aux centaines d'arbres que nous avons déjà plantés.

Seniors comme plus jeunes seront au cœur de nos actions en 2021, car nous croyons à la solidarité entre générations. C'est pourquoi j'ai souhaité la construction d'un nouveau béguinage en centre-ville ou encore la transformation du Cèdre bleu en un véritable pôle seniors. Nous poursuivrons aussi la rénovation des établissements scolaires, comme la garderie et la cantine de l'École Pantigny qui seront opérationnelles au cours du 1er trimestre. D'autres projets sont en cours, comme les chantiers de la piscine, de la salle polyvalente, de la gare, de la poursuite du déploiement de caméras de vidéoprotection ou encore la rénovation des voiries.

L'année 2021 rimera avec transformations et grands projets pour notre ville. Bonne et heureuse nouvelle année, qu'elle soit source de bonheur et d'espoir pour chacun d'entre vous ! « L'espérance, c'est de faire face » comme l'écrivait Georges Bernanos.

Steve Brionis
Votre Maire

HÉNIN-BEAUMONT C'EST VOUS !



Une mini-forêt pour les enfants de 2020



Lancée cette année par la Municipalité, l'opération « une naissance, un arbre » a rencontré un vif succès.

Plus de 60 familles ont répondu favorablement à l'initiative. La ville propose aux parents d'un nouveau né la plantation d'un arbre qui évoluera en même temps que l'enfant.

Cette opération sera renouvelée annuellement et permettra à Hénin-Beaumont de poursuivre sa politique de végétalisation pour faire de notre commune une Ville-jardin.

Plantés avec un espace d'1 m 50, les arbres devraient rapidement prendre de la hauteur afin de créer de véritables îlots de fraîcheur dans notre commune.

Chênes, érables, bouleaux... la mini-forêt des enfants de l'an 2020 a été implantée rue de la Ternoise, à proximité du plan d'eau !

Monsieur le Maire renouvellera, cette opération, deux fois par an afin que chaque jeune héninois et beaumontois puisse, dans le futur, retrouver son arbre.

Les parents d'enfants nés après le 1er novembre 2020 peuvent dès à présent contacter le Service Etat-civil au 03 21 74 87 00 pour s'inscrire à la prochaine plantation.











La Mini-fôret des enfants de 2020

Rue de la Ternoise

1	11	21	31	41	51
2	12	22	32	42	52
3	13	23	33	43	53
4	14	24	34	44	54
5	15	25	35	45	55
6	16	26	36	46	56
7	17	27	37	47	57
8	18	28	38	48	58
9	19	29	39	49	59
10	20	30	40	50	60

1 - Malo	31 - Iris
2 - Lillan	32 - Emilien
3 - Louis	33 - Héléna
4 - Mia	34 - Hélyne
5 - Noé	35 - Tom
6 - Joy	36 - Loris
7 - Néo	37 - Apollyne
8 - Maël	38 - Maya - Elena
9 - Louÿs	39 - Alessio
10 - Antonin	40 - Sacha
11 - Zoë	41 - Jade
12 - Lucas	42 - Swann
13 - Adan	43 - Héloïse
14 - Heydji	44 - Narcisse
15 - Marlon	45 - Lya
16 - Théolyne	46 - Lyna
17 - Romy	47 - Kim
18 - Livio	48 - Lény
19 - Briyannie	49 - Boudjema
20 - Lucas	50 - Siméon
21 - Taylor	51 - Faustine
22 - Karel	52 - Cyrielle
23 - Kaan	53 - Nabil
24 - Elie	54 - Julia
25 - Romy	55 - Capucine
26 - Camron	56 - Léoline
27 - Yamin	57 - Lina
28 - Adrien	58 - Célia
29 - Axelle	59 - Camille
30 - Launa	60 - Malya



ARBRE, DIS-MOI QUI TU ES ?



Depuis la rentrée de septembre, les enfants du centre du mercredi se sont affairés à créer une exposition ludique lors du festival de l'arbre du mois de novembre. Durant plusieurs semaines ils ont pu apprendre et découvrir la nature et les différentes façons de la mettre en avant. Grâce aux animateurs du centre du mercredi, du Centre d'Animation Jeunesse et de la ferme pédagogique, les enfants ont créé différentes œuvres artistiques permanentes et éphémères. Suite à l'inauguration, M. le Maire et les enfants ont planté un chêne dans la cour de l'école Fallières. Nous vous laissons découvrir leur travail en images.



Aide à la personne : un service municipal engagé en faveur de nos aînés

Le Centre communal d'action sociale joue un rôle primordial dans l'accompagnement des personnes âgées et dépendantes. Zoom sur deux services qui les accompagnent.



**Depuis juin 2020,
le service fonctionne
en télégestion**

Cette innovation permet de générer un gain de temps dans la gestion administrative des dossiers et du planning des soignants, de communiquer en temps réel avec les soignants grâce à des terminaux téléphoniques mais aussi une meilleure sécurisation des données médicales

Le Service de soins infirmiers à domicile

Le Service de soins infirmiers à domicile intervient chez les personnes de plus de 60 ans ou souffrant d'une pathologie chronique afin de dispenser des soins.

Ces interventions sont prises en charge par l'assurance maladie et se font sur prescription médicale.

Composée d'une infirmière coordinatrice, d'un agent administratif et de 7 aides soignants, l'équipe garantit la qualité des soins et travaille en collaboration avec les infirmiers libéraux et professionnels de santé de la ville.

Son accompagnement peut être de courte, moyenne ou longue durée selon l'état de santé et les besoins du patient.

Les soins peuvent aller de la toilette complète à la réalisation de pansements ou d'injections.

Le service fonctionne 7 jours sur 7 et a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie, d'éviter les hospitalisations, de faciliter le retour à domicile ou de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement.

Il intervient sur 9 communes : Hénin-Beaumont, Montigny-en-Gohelle, Noyelles-Godault, Leforest, Dourges, Courrières, Evin-Malmaison, Courcelles-lès-Lens, Drocourt.

62
personnes
accompagnées
en 2020

28
patients pris
en charge
actuellement

9.599
journées réalisées
d'accompagnement
permanent

Le portage des repas à domicile



20.500
repas livrés
en 2020

9.000
heures consacrées
aux livraisons

Le service de portage de repas à domicile a pour but de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées en leur fournissant un repas complet (entrée, plat, fromage, dessert et pain).

Cette prestation est proposée 7j/7 avec une livraison du lundi au vendredi. Les menus sont commandés la semaine précédente.

Les repas sont cuisinés par une société prestataire et sont élaborés suivant les apports nutritionnels conseillés et les besoins énergétiques, caloriques et d'hydratation nécessaires à l'organisme des personnes âgées ou handicapées.

Les aliments sont conditionnés en barquette individuelle et jetable. Les repas livrés en liaison froide, le bénéficiaire n'aura qu'à réchauffer au micro-onde.

Le maintien à domicile

La prestation d'aide à domicile concerne les personnes âgées de plus de 60 ans ainsi que les personnes handicapées.

L'aide à domicile n'est pas seulement une aide pour accomplir les tâches ménagères quotidiennes, elle crée un lien avec le bénéficiaire et l'accompagne au quotidien. Elle ne remplace ni la famille, ni les proches du bénéficiaire qui jouent un rôle important dans le maintien de la personne à son domicile.

Le service propose :

- Les activités domestiques : entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas
- L'accompagnement social : aide aux démarches administratives
- Les actes essentiels de la vie quotidienne (personnel diplômé) : aide à la toilette, aide à l'habillement

Le service intervient du lundi au vendredi en fonction de la prise en charge et des besoins du bénéficiaire et le samedi uniquement pour les aides à la toilette

Comment en bénéficier ?

Être âgé de 60 ans et plus ou pour les personnes de moins de 60 ans justifiant d'un problème de santé (sortie d'hospitalisation) et avoir obtenu l'accord de la prise en charge par un organisme financier comme le Conseil Départemental (APA), une caisse de retraite, une mutuelle.

Plus d'informations
sur ces prestations :
Pôle social et familial
03 21 77 35 55



Un colis de solidarité pour les familles



A l'occasion des fêtes de fin d'année, Monsieur le Maire a convié, les 9 et 10 décembre dernier, les familles à venir retirer le colis de solidarité.



Dans le strict respect des mesures barrières, 227 familles se sont donc rendues à l'Hôtel de ville pour quelques instants de joie et de partage.

Les enfants ont ainsi pu admirer le sapin de 6 mètres installé dans les Salons d'honneur et repartir avec quelques gourmandises.



Des actions toute l'année

Ouverture d'un magasin de vêtements au sein du Pacte 62



Le 15 décembre dernier, le Pacte 62 a inauguré - en présence de Monsieur le Maire - ses nouveaux rayons dédiés à l'habillement pour ses actuels bénéficiaires.

Renommé «Le petit magasin», ce nouvel espace a été conçu en partenariat avec l'enseigne Kiabi. La municipalité félicite les bénévoles qui ont oeuvré à la concrétisation de ce beau projet.

Pacte 62
54 Boulevard Gabriel Péri

Opération boîtes de Noël solidaires

La ville d'Hénin-Beaumont a également participé à l'opération boîtes de Noël au profit de l'association Pacte 62.

Le 17 décembre dernier, les élus de la majorité se sont donc rendus dans les locaux du Pacte afin de leur remettre une soixantaine de boîtes qui profiteront aux plus démunis.





Colis des aînés : un moment essentiel pour nos seniors

Durant le mois de décembre, les élus municipaux accompagnés de Marine Le Pen, députée du Pas-de-Calais, se sont rendus chez nos seniors afin de leur remettre le Colis de Noël offert par la Municipalité.

Moment très attendu, la distribution de ce cadeau de Noël permet d'apporter un peu de joie et de réconfort à nos aînés très durement éprouvés par la crise sanitaire actuelle.





ÉTAT-CIVIL

DE NOVEMBRE



Naissances :

La Municipalité leur souhaite la bienvenue

Qassim AMINE ; Mamad BAH ; Maël BARBIER ; Liséa BEUVRY ; Selena BOHU ; Benjamin BONNE ; Liz BOUCHERY ; Anaëlle BOUQUET ; Maisie BOURGHELLE ; Lyana BRANDFAUT ; Lyoris HAFIDI ; Valeliano HENELIKO MAFUTUNA ; Louis HERMANT ; Ezio KROLIKOWSKI ; Elío LA GANGA ; Liam LAHOUCINE ; Agathe LEMAIRE ; Kendjy LENIAERT ; Baptiste MAGNIEZ ; Nathan MARTIN ; Léo PAVEAU ; Elyanna POUTRAIN ; Milan PRUVOST ; Clémence TROILO.



Décès :

La Municipalité s'associe à la tristesse des familles

Rabah AMGHAR ; Stanislas BAK ; Jean-Pierre BAL ; Mariano BELTRAM ; Claudine BOQUET ; Simone BOTTE ; Marcel BOUCHAR ; Marie-Louise BRUNEAU ; Anne-Marie BUFFE ; Nicole CALUJEK ; Noelly CARBONNIER ; Fernand CASADEI ; Marie CAUCHY ; Christian CAULLET ; Ghislain CAUMARTIN ; Jocelyne COUSIN ; Stanislas CZERWINSKI ; Nadine DAUTRICOURT ; Jacques DEGANT ; François DELANNOY ; Jean DELAPLACE ; Annie DELAY ; Jean-Marc DESTRINGUET ; Jean-Paul DUBUISSON ; Henri DUFOUR ; Jeannine DUPAS ; Sébastien DUPONT ; Marcel DUSSEAU ; Thierry ECKOUT ; Claudine EVRARD ; Georges FIEVET ; Danièle FLORENT ; Alain GENDRE ; Ouarda GHOUT ; Nicole GRESSEZ ; Félix GRZESITZA ; Ludovic GUIFFROY ; Brahim HAKKAK ; Renée HINAUT ; Marie-Claire JOLY ; Renée JOSEPH ; Salomeja-Maria KACZMAREK ; Aline KAZMIERCZAK ; Denise LARDIER ; Jacques LATOUR ; Emile LEPLAT ; Rolande LEPRÊTRE ; Jeannine LEROY ; Adrien LEVEL ; Léonie MAGGI ; Paul MALARIK ; Sophie MARCINIAK ; Jeannine MIKULSKI ; Roger NEVEJANS ; Irène NOWAK ; Jean-Louis POUILLE ; Liliane SENA-MOHAMMED ; Christian SENEZ ; Raymond SIMONEK ; Patricia SOBUS ; Thérèse STAMM ; Stéfan STELMASIAK ; Joséphine TARABULA ; Marie TASSART ; Paulette THETELIN ; Jean-Louis TURBELIN ; Pierre VANGREVELINGE ; Eloi VILLET.



Mariages :

La Municipalité leur présente ses félicitations

EL AM RANI Jad et SOUICI Chahinese.

IN MEMORIAM

Martine Fontaine



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Martine Fontaine le 13 décembre 2020, à l'âge de 60 ans. Martine était une figure connue et reconnue de notre ville.

Amie de longue date de notre maire Steeve Briois, elle avait notamment été conseillère municipale de notre ville de 2012 à 2014 après de nombreuses années d'engagement.

Animatrice de vente en grande surface, Martine portait la joie de vivre sur le visage, et manifestait en permanence un enthousiasme communicatif.

A son époux Charles, avec lequel elle préparait sa retraite prochaine, à ses trois enfants et neuf petits-enfants, Steeve Briois et la municipalité présentent leurs plus sincères condoléances. Qu'ils soient assurés qu'elle nous manquera beaucoup et restera dans nos pensées.



Une *Sainte-Barbe* en version numérique

Sainte-Barbe

8.500
vues

Illuminations

51.000
vues

En raison du contexte sanitaire, la Ville d'Hénin-Beaumont avait décidé de vous proposer une Sainte-Barbe, le 4 décembre dernier, en version numérique sur la page Facebook de la Ville.

Vous avez été plus de 8.500 personnes à suivre en direct ou en replay cette cérémonie incontournable dans l'histoire de notre ville et 51.000 à revivre le lancement des illuminations de Noël !

Introduites par un mot de Monsieur le Maire, les festivités se sont poursuivies avec une prière de l'Abbé Delanoy puis un intermède musical par les mamies de Darcy et Sylvain Tanière.

La cérémonie a été conclue par Christopher Szczurek avant le lancement des illuminations.

La municipalité vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une cérémonie en présentiel, nous l'espérons !

Illuminations de Noël : *La ville a brillé de mille feux !*

Lancées le 4 décembre, après la cérémonie de la Sainte-Barbe, les illuminations de Noël proposées cette année ont ravi petits et grands.







Le village de Noël

Sapin dans les Salons d'honneur



Plongée dans l'univers de Lionel Ringot

Connu de nombreux jeunes Héninois pour ses activités au sein du CAJ, Lionel Ringot, 39 ans, est avant tout un artiste qui souhaite transmettre sa passion au plus grand nombre. Destiné à devenir professeur dans l'Éducation nationale, Lionel a décidé de suivre les traces de son père, artiste, en faisant de sa passion un métier. C'est à l'âge de 15 ans que Lionel se met réellement à la peinture, il obtiendra quelques années plus tard un baccalauréat d'Arts plastiques au Lycée Darchicourt puis un Master en Arts plastiques à Valenciennes.



Autoportrait au crayon de papier

Lionel a débuté il y a 5 ans à la Mairie, en tant qu'intervenant pour les TAP avant de rejoindre le Centre d'animation jeunesse au sein duquel il apporte sa touche artistique. Préposé à l'organisation des grands jeux au sein de la structure, il propose aux jeunes des jeux grandeur nature tels que des escapes games, une zombie run ou encore du light painting.

Ses activités à la Mairie ne s'arrêtent pas là puisqu'il dispense également des cours pour adultes à l'école d'Arts plastiques. Si vous souhaitez vous initier à son art, n'hésitez pas à vous rendre au 1er étage de l'Espace Lumière les mardis après-midi, ainsi que les jeudis.

Il apporte également son concours à divers services municipaux comme la Communication avec la réalisation de dessins pour le magazine municipal ou encore le Service jeunesse pour lequel il a organisé, l'an dernier, la première édition du Festival de l'arbre en collaboration avec le service des Espaces verts. En plus des ateliers et restitutions, Lionel avait choisi l'an dernier d'offrir la possibilité aux enfants du Centre du mercredi de réaliser des nichoirs à oiseaux, aujourd'hui, installés dans le parc public Elie Gruyelle.

Un artiste avant tout !

Lionel a l'âme d'un artiste, c'est un véritable touche-à-tout qui n'hésite pas à trouver de nouvelles techniques pour exprimer son art.

En plus de la peinture à l'huile, il s'est mis, depuis le premier confinement, à la sculpture dans un style pop japonais mais toujours avec le souci du réalisme.

Ses talents artistiques ont plusieurs fois été salués notamment avec l'obtention du prix du Louvre-Lens en 2010 pour son portrait réaliste d'Anthony Hopkins, acteur et producteur britannique.

En 2017, c'est la Mairie d'Hénin-Beaumont qui a décidé de le mettre à l'honneur en lui consacrant une exposition à la Salle Polonia. Succès total pour cette manifestation qui avait réuni un grand nombre d'habitants.

Vous pourrez également admirer ses nouvelles créations sculpturales chez Cosplay geek, nouvelle enseigne située au 10 de la Place Jean Jaurès.

Vernissage de l'exposition à la Salle Polonia le 7 avril 2017

création de figurines en pate fimo



Mission Vitrines de Noël

Depuis début décembre, Lionel consacre son temps à transformer les vitrines des commerçants héninois en véritable tableau de Noël. Au total, ce sont une dizaine de vitrines qui sont passées sous le pinceau de notre artiste local.

Dessinées à l'acrylique et au posca (marqueur de peinture), ses œuvres éphémères font la joie des commerçants mais également des passants qui s'arrêtent quelques instants pour admirer les créations.

Il réalise ses tableaux urbains selon l'envie des commerçants afin de trouver un équilibre entre son œuvre et la vitrine.

Appliqué, Lionel peut réaliser une vitrine entière en seulement 5 heures.

C'est une activité qu'il juge plaisante et espère renouveler l'opération à l'occasion des fêtes de Pâques !





3 SECTIONS SPORTIVES À HÉNIN-BEAUMONT

SECTION GYMNASTIQUE



Plusieurs sections alliant sport de haut niveau et études sont en fonctionnement à Hénin-Beaumont depuis quelques années, et ce en étroite collaboration avec plusieurs établissements scolaires et l'important soutien de la municipalité, notamment le service des sports.

Sous l'impulsion de Laurent Brice, Adjoint délégué au Sport, ce travail s'accompagne d'une détermination sans faille permettant de développer de nouveaux partenariats entre les clubs et les établissements scolaires.

Afin d'avoir une continuité dans les études et le sport de haut niveau, Hénin-Gym et la ville d'Hénin Beaumont ont souhaité créer une passerelle entre le collège Jean Macé (section créée en 1994) et le Lycée en contractant, en 2020, un nouveau partenariat avec le lycée Pasteur. La majeure partie des élèves de cette section, qui s'entraînent quotidiennement, forment l'équipe féminine évoluant dans le prestigieux « Top 12 », championnat de France par équipes, regroupant le gratin de la gymnastique française. Outre cette performance, rappelons les titres de champion de France UNSS 2015 et 2016, vice-champion de France 2017 et les titres de champion d'Académie de 2015 à 2019.

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE



SECTION ESCALADE

Avec la réhabilitation totale du mur d'escalade de l'espace François Mitterrand financée par la ville d'Hénin-Beaumont, il existe également un partenariat fort entre la commune d'Hénin Beaumont et le Lycée Darchicourt pour la section sportive Escalade. Les membres de cette section, venant de tous les Hauts-de-France et entraînés par un professeur d'EPS spécialisé dans cette discipline, se distinguent régulièrement dans les épreuves départementales et régionales avec l'objectif d'obtenir des sélections au niveau national. Cette section d'escalade, qui est la seule structure de ce type au sein des Hauts-de-France, a pour objectif, outre la performance, de contribuer à l'épanouissement de l'élève sur les plans personnel, social et culturel. Pour cela, les élèves s'entraînent sept heures hebdomadaires sur un mur nouvelle génération de 11,8 m de hauteur et de 500 m² de surface, ainsi que sur un pan de bloc de 20 m de large leur permettant ainsi de s'initier aux trois disciplines de l'escalade qui sont vitesse, bloc et difficulté. De plus, un club d'escalade pourrait voir le jour à l'aube de l'année 2021.



SECTION ESCRIME



Le club d'escrime possède aussi deux sections visant l'élite, qui se regroupent depuis une dizaine d'année au sein du collège Jean Macé, mais aussi depuis septembre 2018 au Lycée Darchicourt – date de la signature d'une convention tripartite entre la Ville d'Hénin-Beaumont, le Cercle d'escrime Héninois et l'établissement. Cette section est composée en majorité d'Héninois, mais aussi d'éléments extérieurs issus de la Métropole Lilloise, de l'Oise, ou encore de la Normandie et désirant parfaire leur niveau en compétition à Hénin-Beaumont, à la seule condition de se licencier au club. Les résultats ne se sont pas fait attendre avec notamment plusieurs sélections internationales, plusieurs titres nationaux, deux éléments repérés sur la liste « espoirs » nationale, et le titre de vice-champion de France UNSS 2019. A noter que deux éducateurs municipaux, mis à disposition, travaillent en parfaite symbiose avec les professeurs d'EPS de chaque établissement. Les 5 entraînements hebdomadaires ont lieu deux fois par semaine à l'espace François Mitterrand pour la préparation physique généralisée et les leçons au plastron, suivies de trois entraînements au club pour les combats.

INSCRIPTIONS

POUR LES VACANCES DE FÉVRIER

Les vacances d'hiver se déroulent cette année du 20 février au 8 mars, la municipalité met en place des accueils de loisirs et ouvre le CAJ durant cette période.

**Vous souhaitez inscrire vos enfants ?
Voici les modalités.**



CENTRES DE LOISIRS

Les accueils de loisirs seront ouverts du 22 février au 5 mars de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 13 ans, répartis selon les tranches d'âge. Les accueils de loisirs maternelle et élémentaire se dérouleront dans les locaux du groupe scolaire Michelet.

Le centre sportif occupera l'Espace François Mitterrand du 22 au 26 février.

Une garderie sera proposée, pour les accueils de loisirs Michelet maternelle et élémentaire, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h. Cette garderie sera également accessible matin et soir aux enfants fréquentant le centre sportif. Les enfants rejoindront le centre sportif le matin ou la garderie de Michelet le soir par le biais de la navette de bus.

Les inscriptions se feront du samedi 9 au dimanche 24 janvier 2020 en ligne sur le portail famille et du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2020, au guichet du service Jeunesse.

**Service Jeunesse
143 avenue des Fusillés
03 21 74 55 44**

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Le centre d'animation jeunesse est ouvert pendant les vacances du 22 février au 5 mars, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h aux enfants âgés de 11 à 17 ans inclus. Il est possible qu'un programme de soirée soit organisé, dans ce cas le CAJ fermera ses portes à 22 h. En cas de sortie à la journée complète, il pourra être demandé aux adolescents d'être présents avant l'horaire d'ouverture habituel du CAJ et d'apporter leur déjeuner.

Les inscriptions débutent le lundi 11 janvier et se terminent le vendredi 19 février 2021, aucune inscription ne sera prise après cette date. Pour que votre enfant puisse prendre part aux activités, vous devez retirer au préalable un dossier d'inscription au CAJ – 1er étage de la maison Anne Frank (face au supermarché Match) les mercredis et samedis de 14 h à 19 h et les vendredis de 16 h à 19 h. En raison de la crise sanitaire actuelle, le nombre de places est limité, le port du masque est obligatoire dans l'établissement, merci de respecter les gestes barrières lors de votre venue.

**Centre d'Animation Jeunesse
1er étage - Maison Anne Frank
(face au supermarché Match)
03 21 76 99 86**

RENTRÉE SCOLAIRE

2021

INSCRIPTIONS DANS LES ÉCOLES

Vous pouvez dès à présent retirer votre dossier famille auprès de la direction des Affaires scolaires, 143 avenue des Fusillés. Vous pouvez également le télécharger sur le portail famille : <https://www.espace-citoyens.net/heninbeaumont/espace-citoyens/>



PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Pour que l'inscription soit complète vous devez joindre :

- Copie de carte vitale et de la mutuelle
- Copie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de l'année 2019
- Copie de l'assurance scolaire ou de responsabilité civile
- Copie de la page des vaccinations
- Copie de la notification d'aide au temps libre (bon CAF)
- Copie d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois

INSCRIPTIONS À LA CANTINE

Concernant la cantine, le dossier famille n'équivaut pas à une réservation, il est indispensable de réserver vos repas de cantine le jeudi avant 17 h 30, pour la semaine suivante. Votre réservation peut être faite auprès de la direction des affaires scolaires : sur place (143 avenue des Fusillés), par téléphone (03 21 74 91 91) ou par mail (restaurationscolaire@mairie-heninbeaumont.fr). Vous pouvez également réserver sur le portail famille, le jeudi avant minuit. Il en va de même pour les centres du mercredi.

En cas d'absence de votre enfant, vous devez fournir un justificatif. Dans le cas contraire la prestation sera facturée. Le justificatif peut être transmis directement à l'accueil du service des Affaires scolaires ou par mail à : restaurationscolaire@mairie-heninbeaumont.fr

En cas de présence non réservée dans les délais impartis, le tarif sera majoré (et le repas fourni sera dans les stocks disponibles).



NOËL, C'ÉTAIT AUSSI DANS LES ÉCOLES !

Malgré les restrictions sanitaires, le Père Noël est tout de même passé dans les écoles ! A cette occasion, la municipalité a tenu à offrir aux 2.978 enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la ville un livre ainsi que quelques gourmandises.

Les enfants heureux ont ensuite pu commencer leurs vacances scolaires !







POSE DE L'ENROBÉ AU PARKING DE LA CRÈCHE



POURSUITE DES TRAVAUX DE LA GARE



RÉNOVATION DES ALLÉES DU CIMETIÈRE PAYSAGER

Afin d'embellir l'environnement du cimetière paysager, de nouvelles allées goudronnées ont été réalisées. Une plantation d'arbres viendra compléter cette rénovation.

UN NOUVEAU CHEMINEMENT PIÉTONNIER DE L'ÉCOLE PANTIGNY



Un nouvel accès a été créé à l'arrière de l'école primaire Pantigny sur le parking face au lycée Darchicourt.

Cela permettra aux enfants et parents d'accéder en toute sécurité à l'école tout en profitant du parking avoisinant.

DES TRAVAUX DANS TOUTE LA VILLE



Pose de barrières et de potelets rue Montpencher afin d'assurer la sécurité des piétons



Les travaux du parvis et des parkings de la gare se poursuivent



La collecte en porte-à-porte de votre sapin de Noël aura lieu le lundi 11 janvier

Le sapin doit impérativement être naturel, sans décoration, sans neige artificielle ni emballage. Il doit être mis sur le trottoir sans être découpé et sans le mettre dans un contenant

Hénin-Beaumont,

PLANTATION DE HAIES CHAMPÊTRES

Les agents des Services municipaux ont réalisé des plantations de haies champêtres à base d'essences locales composées de pruneliers, troènes, sureaux, viornes, noisetiers, cornouillers... dans le but de maintenir la biodiversité en place.

Une de ces haies étant en haut de talus, elle a été associée à quelques arbres afin de végétaliser l'ensemble.



CRÉATION D'UNE MINI-FORÊT

Un mini-forêt a été installée par les Services municipaux aux abords du parking de la salle Lelaure.

Réalisée uniquement avec des essences d'arbres locales plantées serrées, la mini-forêt confère plusieurs avantages : stockage des émissions carbone, suppression des îlots de chaleur, diminution du bruit, protection contre le vent, dépollution de l'air, refuge pour la biodiversité, amélioration du bien-être...

Les essences plantées : bouleau, charme, châtaignier, chêne, érable, hêtre, merisier, noyer, tilleul.



la Ville-jardin



PLANTATION D'ARBRES BOULEVARD JACQUES PIETTE



PLANTATION D'ARBRES RUE DE LA CANCHE



OUVERTURE DU CHANNI'S SALON DE COIFFURE

Début décembre, un tout nouveau salon de coiffure très « girly » a vu le jour rue Pasteur. Wendy et ses collègues vous accueillent désormais dans cet univers aux couleurs flashy pour des coiffures féminines et des soins profonds.

Monsieur le Maire Steeve Briois et Laurent Brice, adjoint au Maire délégué au Développement économique étaient bien sûr présents pour l'occasion !

Adresse : 88 rue Pasteur
Uniquement sur rendez-vous, prise de contact via Facebook

COZPLAYGEEK : ÉPICERIE ET RESTAURATION GEEK !



Ouvert depuis le 18 décembre dernier, le Cozplaygeek attire déjà de nombreux clients venus découvrir cet univers conçu spécialement pour les geeks et les geekettes ! Produits japonais, parfois américains, sortis de vos séries et jeux préférés. On retrouve notamment des figurines, des fan arts réalisés par des artistes locaux, des boissons, et même... du chocolat Harry Potter ! Et quand ce sera possible, les clients auront le privilège de profiter d'un nouvel espace de restauration

avec bagels, wraps, soupes, toujours dans l'esprit geek !

Adresse : 10 place Jean Jaurès
Téléphone : 09 50 49 66 05
Mail : cafe@cozplaygeek.fr

Le Cozplaygeek accepte les chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont » et se trouve sur la plateforme municipale de click&collect « Ma Ville Mon Shopping » !

BIENVENUE À RÉVÉLATION MARIAGE



Révélation Mariage est la nouvelle enseigne spécialisée boulevard Schweitzer, qui remplace l'ancien Point Mariage. Betty Dutilly, la gérante, était ravie de pouvoir ouvrir de nouveau ses portes en décembre après une première ouverture cet été.

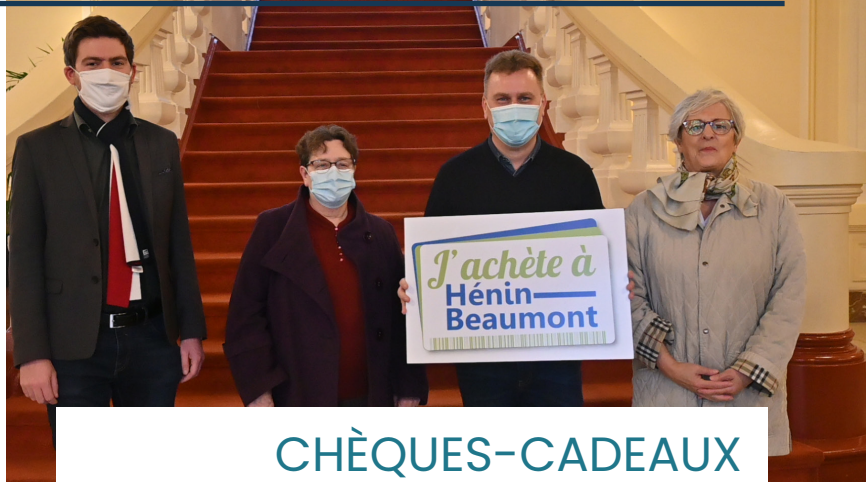
L'équipe de Révélation Mariage vous accueille du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le lundi de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 19 h.

Adresse : 399 boulevard Schweitzer
Révélation Mariage accepte les chèques-cadeaux J'achète à Hénin-Beaumont !



C'était le vendredi 18 décembre dernier. Le jour même de l'ouverture du nouveau commerce Cozplaygeek, Radio + était présente pour animer une émission dédiée au dynamisme du commerce héninois et beaumontois. Installés au sein même des bureaux du Pôle Entreprendre de la Mairie, les animateurs radio et Arnaud de Rigné, responsable du service, ont interviewé tour à tour des commerçants du centre-ville, de divers quartiers et de Beaumont. Un bel événement qui a permis de mettre en lumière les efforts constants réalisés par les commerçants pour surmonter la crise !

HÉNIN-BEAUMONT C'EST VOUS !



CHÈQUES-CADEAUX J'ACHÈTE À HÉNIN-BEAUMONT

Vous êtes toujours plus nombreux à favoriser le commerce de proximité en y dépensant vos chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont ».

Particuliers, professionnels, associations... Chacun peut en acheter pour faire plaisir à ses proches. Nous remercions d'ailleurs tout particulièrement Entr'Aidants, l'Amicale du personnel de la Mairie d'Hénin-Beaumont et la société O2 qui, par leur commande de chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont », participent pleinement à cette démarche visant à soutenir les commerces de proximité de notre ville. Bravo !

contacter le Pôle entreprendre : 03 21 08 88 68
pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr

APPEL À PROJETS



Cordonnier, magasin de chaussures ? On a le local qu'il vous faut !

La Municipalité d'Hénin-Beaumont recherche un gérant qui souhaite créer ou installer son activité dans le domaine de la cordonnerie ou de la vente de chaussures. Le Pôle Entreprendre de la Mairie est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner, en vous proposant le local parfait pour votre activité !



Prêt-à-porter masculin ? Installez votre boutique à Hénin-Beaumont

Hénin-Beaumont dispose de magasins de prêt-à-porter mais recherche toujours celui qui voudra se spécialiser dans le prêt-à-porter masculin ! Le Pôle Entreprendre vous accueille à la Mairie d'Hénin-Beaumont pour discuter de votre projet et permettre votre installation dans les meilleures conditions possibles !

Contact & renseignements
pole.developpement@mairie-heninbeaumont.fr
ou au 03 21 74 87 00



LES BRÈVES DE LA POLICE MUNICIPALE

03 21 74 87 33 – 06 03 58 36 60

7j/7 – 24 h/24



MERCI À LA VIDÉOPROTECTION

Un voleur interpellé grâce aux caméras de vidéoprotection

Une enquête judiciaire du commissariat de police a permis d'identifier et d'interpeller un homme de 24 ans auteur notamment de huit vols de plusieurs jantes et roues de voitures, ces derniers mois, sur la commune d'Hénin-Beaumont et ses environs.

L'auteur des faits a été interpellé le 17 novembre, grâce à la réactivité des opérateurs du Centre de Supervision Urbain de la Police Municipale d'Hénin-Beaumont.

Parallèlement, les policiers ont découvert d'autres faits similaires : trois à Hénin-

Beaumont, un à Billy-Berclau, un à Billy-Montigny et un dernier à Lille. À chaque fois, des jantes de Clio volées.

À l'issue de sa garde à vue, le Marcquois s'est vu remettre une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) auprès du tribunal de Béthune pour le 24 mars prochain.

Ainsi, la vidéo protection a une nouvelle fois montré son efficacité en permettant par une mutualisation des moyens de mettre un terme aux agissements de ce voleur.

OPÉRATION SENTINELLE À HÉNIN-BEAUMONT



Vous avez été nombreux à vous interroger sur la présence de militaires dans notre ville.

Ce dispositif dit sentinelle – Vigipirate est un dispositif national présent dans de nombreuses villes. Il a été mis en place après les attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015.

Il vise à assurer une présence militaire sur le territoire national.



AVIS AUX ELECTEURS VOUS AVEZ DEMENAGE ?

Dans l'optique des échéances électorales 2021-2022 (départementales, régionales, présidentielle et législatives), pensez - en cas de déménagement - à effectuer votre changement d'adresse sur les listes électorales

ATTENTION : Si vous avez changé d'adresse et/ou que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que vous soyez radié des listes de la commune.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. défaut l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question. Que vous ayez déménagé sur une commune différente ou simplement déménagé dans la même ville, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

Comment faire ? Priorisez la démarche en ligne : rendez-vous directement sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) muni(e) d'une version numérisée d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Vous pouvez également imprimer le formulaire Cerfa directement sur le site internet de la ville ou le retirer à l'accueil de la mairie, et le retourner dûment complété et accompagné d'une copie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois, soit par courrier à l'Hôtel de ville, soit par mail (etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr), ou en le déposant dans la boîte à lettres située à l'entrée de la mairie. Pour tout renseignement les agents du service « élections » de la mairie d'Hénin-Beaumont sont à votre disposition au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, ou par téléphone (03.21.74.87.59 ou 03.21.74.55.99).

VOUS ALLEZ AVOIR 16 ANS ?

N'oubliez pas de vous faire recenser !

Le recensement citoyen, également appelé recensement militaire, est obligatoire pour tout jeune de 16 ans. Il doit être effectué entre le jour des 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit la date d'anniversaire.

Le recensement est obligatoire, l'attestation de recensement sera obligatoirement à fournir pour passer des examens (Baccalauréat par exemple, mais également Pémis de conduire).

Comment faire ? Priorisez la démarche en ligne via [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Cette démarche est également possible en remplissant le document dédié que vous pouvez trouver sur le site internet de la ville (ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville), accompagné d'une copie d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents. Ces documents peuvent être déposés dans la boîte à lettres située à l'entrée de l'Hôtel de Ville, ou envoyés par courrier ou par courriel (etatcivil@mairie-heninbeaumont.fr)

RAPPEL : NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE, une fermeture tardive une fois par mois !

pour faciliter les démarches des personnes ne pouvant se déplacer en mairie pendant les horaires d'ouverture ordinaires, le service Etat-civil est ouvert le 1er mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h. Prochaines dates concernées : les mercredis 6 janvier, 3 février 2021 et 3 mars 2021.

Pour tout renseignement les agents du service état-civil sont à votre disposition au 03.21.74.87.00.

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des nouveaux arrivants prévue le 29 janvier est reportée. Vous venez de vous installer à Hénin-Beaumont et souhaitez y participer ? Les inscriptions restent ouvertes au 03 21 74 55 99 / 03 21 74 87 59 ou à lydie.lavarde@mairie-heninbeaumont.fr Une nouvelle date vous sera communiquée prochainement.

GROUPE MAJORITAIRE

En 2021, l'agence locale de La Voix du Nord va-t-elle continuer à discriminer notre ville ?

L'agence locale de La Voix du Nord est en crise. Contrainte de vendre pour raison économique son vaste bâtiment qui donnait sur la Place de la République, l'agence héninoise du quotidien nordiste a récupéré un petit local excentré en supprimant son accueil téléphonique et physique.

Il faut dire que les ventes de l'édition de Lens-Hénin chutent à une vitesse vertigineuse, chute probablement liée à la baisse tout aussi vertigineuse du niveau des articles, absolument affligeants de médiocrité, de paresse intellectuelle et de conformisme idéologique.

Des journalistes de cette agence, dont on se demande s'ils sont journalistes parce qu'ils n'ont pas le courage d'être militants politiques, passent la plupart de leur temps à faire les poubelles des pompiers ou de la police pour trouver le moindre fait divers qui les alimentera en contenu.

Il faut dire que l'époque des dossiers de fond, des enquêtes et des grandes analyses semble révolue. L'édition héninoise n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était jadis. Si elle était déjà militante autrefois, elle le faisait au moins avec talent, intelligence, et qualité de plume.

Aujourd'hui, les brèves oscillent entre cirage de pompes des personnalités de gauche et tentatives de faire du buzz, et les lecteurs n'y trouvent plus ce qu'ils cherchent avant tout : une information réelle sur la vie locale. Le sentiment de financer indirectement la gauche et l'extrême-gauche conduit à des désabonnements de plus en plus nombreux et on ne peut que le comprendre.

Dernier exemple en date, lorsqu'un commerce ouvre dans une ville aux alentours d'Hénin-Beaumont, les municipalités se trouvent auréolées d'articles à la gloire de leur action. Lorsqu'un commerce ouvre à Hénin-Beaumont, la municipalité n'est même pas citée dans l'article, alors que le local appartient pourtant à la ville et que le commerce s'est donc ouvert en partie grâce à l'action municipale.

Le moindre trottoir refait dans une ville communiste donne droit à des pages entières dans l'édition héninoise de la VDN. Quant à Christophe Pilch, président de l'Agglomération, il est en photo quasiment toutes les semaines depuis que la CAHC achète des publicités à La Voix du Nord avec l'argent du contribuable.

Il en va de même pour le "droit à l'impertinence" revendiqué par le chefaillon de l'agence héninoise de La Voix du Nord. Ce droit à l'impertinence concerne exclusivement les élus majoritaires d'Hénin-Beaumont et ne s'applique jamais à l'opposition, malgré les énormités, mensonges et fake news qu'elle distille à chaque conseil municipal.

La vérité est que l'édition héninoise de La Voix du Nord ressemble à un vulgaire tract d'extrême-gauche, à tel point que les compromissions, les complicités et le copinage entre certains journalistes et des élus d'opposition interrogent.

Y a-t-il des élus qui bénéficient d'une protection particulière de la part de l'agence héninoise ? Si oui, pourquoi ? Dans quel but ? Les lecteurs et abonnés sont en droit de connaître les raisons qui poussent une édition à discriminer une ville au profit des autres.

GROUPE MINORITAIRE

POUR UNE ANNÉE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ! Après une année marquée par la Covid et la crise sociale et économique, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021. Qu'elle vous apporte le bonheur et la réalisation dans tous les domaines ! Cette année doit être celle de la protection de tous. Cela passe par défendre la Sécurité Sociale mais aussi par les dispositifs qui permettent d'aider ceux dans le besoin, les plus fragiles. Pour Hénin-Beaumont, nous souhaitons que les habitants soient plus impliqués dans les décisions municipales et que les mesures culturelles, sociales et éducatives soient encore renforcées. La jeunesse est notre avenir. A.GACK I.TAOURIT M.TONDELIER

NON-INSCRIT

2020 fut éprouvante pour chacun, les personnels de santé, de sécurité, de l'Education, de la Culture, les commerçants, les associations. En 2021, soyons plus que jamais solidaires et responsables. Bonne année à tous ! P. PIRET.

BONNE ANNÉE

2021

A B C D E F G H I J K L



HORIZONTALEMENT :

1- Rendaient plus éclatant -2- Engendre une mauvaise conduite - N'est pas sans intérêts -3- Hautes au classement - Pas forcément approuvé -4- Chiffres romains - Envelopper un cigare -5- Vaut du plomb - Tours de cou à cheval -6- Notables par la richesse et le rang - Voyelles -7- C'est donc une manière d'asseoir - Deux de pique -8- Aluminium - Commence par être lente -9- Esquimau glacé - Invente un concept -10- Sage précaution -11- Qui ont du sens -12- C'est le patron - Des nouveaux qui arrivent en pleurant - Infinitif -

VERTICALEMENT :

A- Pour partager la galette -B- Un point à la ligne - C'est courant en Italie -C- Commune du 59 - Se chantent à l'office -D- Romains - Des soutiens de poids, pour l'église -E- Arrive sans bruit - Saute sans élan -F- Surfaces de réparations - Le numéro un en France -G- Suffixe - Contrôleur de chaînes - En feu -H- Préfixe d'écolo - Depuis les sorties d'enceinte -I- Des fosses communes - Lettres de nomination -J- Tangente - Petite grecque - Il apprécie les vers à pieds -K- Terre ceinte - Renvoie de bas en haut -L- Ils nous font tourner en rond -

SOLUTIONS DU MOIS PRÉCÉDENT :

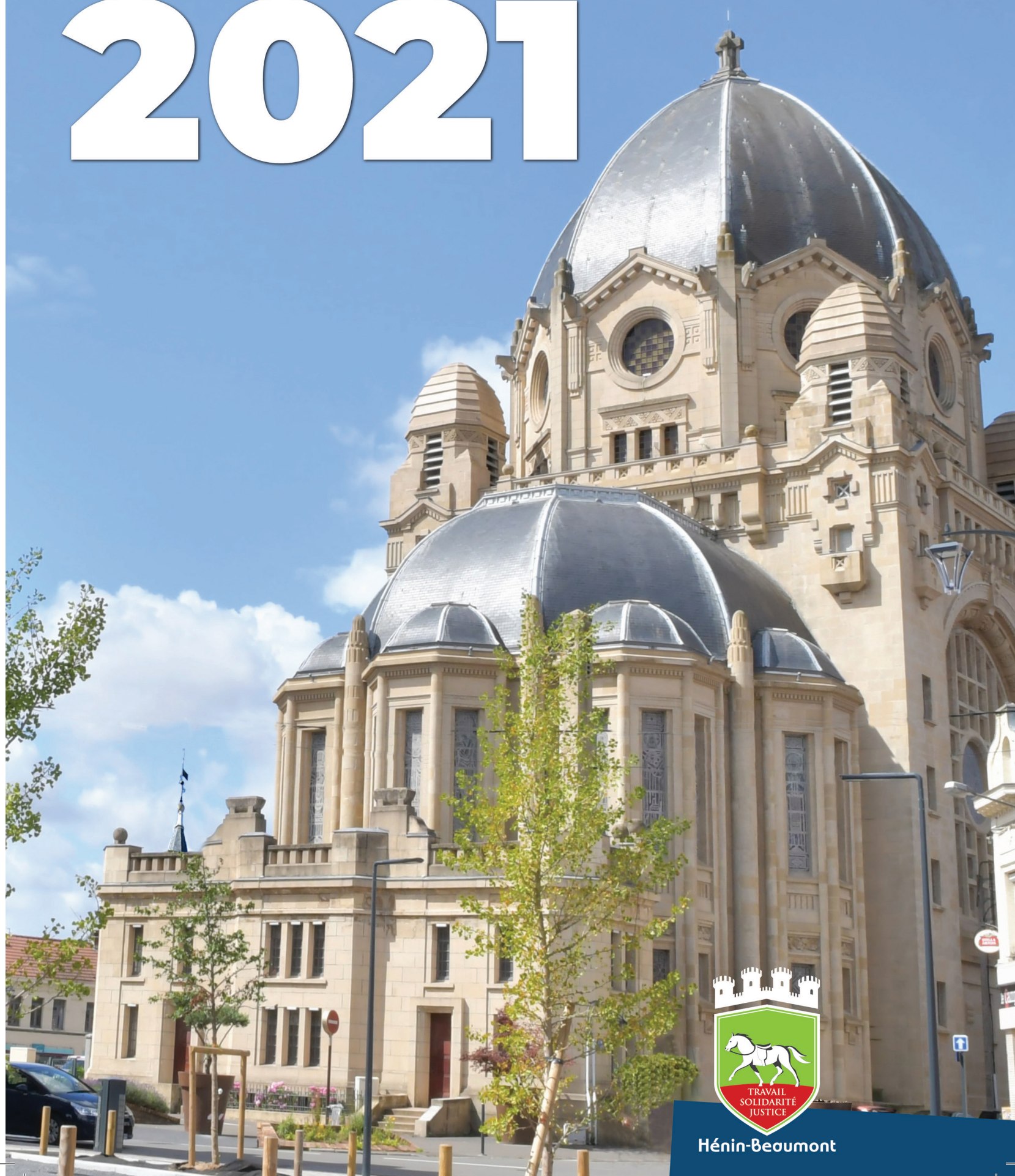
HORIZONTALEMENT :

1- CHER PERE NOEL -2- AI - URTICAIRE -3- J'AI ETE SAGE -4- ELUDE -5- MES PARENTS -6- U.M.P. - TRAINEAU (du Père Noël) -7- XI -8- SOUS LE SAPIN -9- ARC - SERT -10- SOULIERS (sous le sapin) -11- ET - E.E. - LUTINS -12- LETTRE (au Père Noël et sans faute d'orthographe) - HOTTE (du Père Noël) -

VERTICALEMENT :

A- CADEAUX - TSEL (lest) -B- HI ! - MIS - OTE -C- JUMP - OAU -D- RUADE - OURLET -E- PRIEST (Saint) - SCIER - F- ETE - PREL -G- RIT - AA - E.U.R.L. -H- ECE - RIAS - SUH -I- NASSEN - AS - TO -J- OIA - NEMPE - IT -K- ERGOTA - IRONT -L- LEE - SUINT - SE -

Steeve Briois
vous souhaite une
Bonne année
2021



Hénin-Beaumont